L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux, No. 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 19 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LES YEUX VERTS

HISTOIRE FANTASTIQUE.

PAR H. DE SAINT-GEORGES.

XIX —Suite.

—La bête, me dit-elle, *en employant le langage de Stern, qui appelait ainsi la matière*, était sèche, gourmande, laide, mal faite et malpropre.... J'ai habité soixante ans ce vilain logis-là.... Enfants, il vendait son déjeuner à ses camarades, et volait le pain de l'économe—cela m'amusait; il devint homme, et se fit usurier; alors nous travaillâmes en grand. Chaque louis en rapportait dix; nous tenions des tripots, nous prêtions aux fils de famille, aux coquettes sans argent, aux demoiselles galantes sans protecteur, mais les unes avaient des pères millionnaires, les autres des époux bien rentes, les dernières de la jeunesse et de la beauté.

Nos habits étaient percés, nos chapeaux défoncés, nos souliers avaient des becquets; nos chemises étaient noires, et nos mains étaient comme nos chemises; nous ménagions jusqu'à l'eau de la fontaine. Écoutez donc, une voie d'eau coûtait deux sous.

Mais nous étions colossalement riches!

Un jour, la bête eut faim; il s'agissait de changer un louis pour se procurer du pain.

Le rouleau de cent louis n'eût plus été que de quatre-vingt-dix-neuf.

Il y eut alors une lutte terrible entre l'avarice et le besoin de nourriture. Moi qui ne demandais qu'à déménager, je poussais le corps à la résistance.

Que m'importait qu'il souffrit; ma nature éthérée me mettait au-dessus de tous les appétits terrestres.

Il résista longtemps, trop longtemps pour lui, car lorsqu'il sortit dans la rue, en se rendant au change pour obtenir quelques centimes de bénéfice sur sa pièce d'or (l'or étant cher à cette époque), il tomba épuisé d'inanition au coin d'une borne.

—Ce vieillard meurt de faim, dit une bonne femme, en passant près de lui.

On lui apporta je ne sais quelle nourriture grossière; il l'engloutit avec une telle avidité que, quelques minutes après, il rendait l'âme, c'est-à-dire qu'il me donnait mon congé, et Dieu sait si j'en ai profité.

Un autre esprit venait de rompre son bail avec une ravissante personne dont un gros Anglais, rouge et ventru, évaluait les bonnes grâces à cent mille francs par an.

Ce qui ravissait surtout milord, dans sa bien aimée, c'était son extrême pâleur, pâleur qui lui donnait un air d'héroïne de roman.

Cette pâleur sentimentale sortait d'un pot de blanc de céruse; or, chacun sait que la base du blanc de céruse est le carbonate de plomb, substance fort dangereuse et que l'abus rend mortelle.

Mais comme plus la maîtresse de l'Anglais était pâle, plus celui-ci la comblait de présents, l'héroïne du roman renouvela si souvent les couches de son badigeonnage, qu'un beau jour elle fut empoisonnée tout net, au grand désespoir de son parfumeur.

Puis ce fut l'âme d'une pauvre mère, morte en donnant le jour à son enfant. Cette âme-là regrettait sa liberté et pleurait sur sa douce prison.

Puis aussi, l'âme d'un joueur qui s'était pendu pour avoir cru trop aveuglément à une veine *sur la rouge*.

Puis encore, des âmes de savants dont un noble travail [illegible] tous [illegible] nature.

Enfin des âmes de pauvres petites créatures qui n'avaient jamais eu pour lit qu'un berceau!

Ces âmes-là devenaient les anges du bon Dieu!

....

Et nous voyagions toujours; nous planions sur tous les peuples du monde, et nous ne nous arrêtions nulle part.

Je sentis une seconde fois le souffle léger de l'âme du chevalier, et j'entendis ces paroles:

—*C'est ici!*

Alors nous descendîmes doucement vers la terre. D'abord, tout me parut confus; mille couleurs m'éblouirent: l'émeraude des prés, le lapis des eaux, l'ocre des champs labourés, je ne distinguais qu'un immense damier dont chaque case avait une nuance différente; ou bien une vaste mosaïque, dans laquelle un lapidaire divin aurait réuni toutes les pierres précieuses de l'univers.

Notre vol aérien s'arrêta bientôt au-dessus d'un splendide palais dont les tours et les dômes menaçaient le ciel.

Ce palais était situé au milieu d'une grande cité.

Partout des monuments, des temples, des colonnes, des statues.

Celles du souverain étaient sur toutes les places de la ville: en pierre, en bronze, en marbre, à pied et à cheval.

Comme les peuples de ce souverain doivent l'aimer! me dis-je.

Et l'âme de mon oncle, devinant ma pensée, me répondit:

—Ils le craignent.

Nous pénétrâmes dans le palais du roi.

Le plus grand trouble y régnait; ses amis en larmes entouraient un lit splendide sur lequel le prince se mourait.

Sa famille pleurait; ses nombreux généraux, ses ministres, ses courtisans faisaient semblant de pleurer.

Le grand chancelier du royaume préparait l'oraison funèbre du futur défunt; il y parlait très peu des vertus du moribond, mais il exaltait celles de son successeur.

Les soldats se disaient: Un nouvel avènement nous vaudra un supplément de paye.

Les écoliers se réjouissaient en songeant qu'ils y gagneraient un jour de vacances.

L'âme de cet homme va le quitter, me dit le chevalier en me désignant le mourant, il ne restera bientôt plus de lui qu'une vulgaire enveloppe que réclame la terre, si quelque autre âme ne se substitue à la sienne et ne la remplace.

Mais il y a bien de la concurrence; tous ces mauvais esprits veulent être rois, à la façon des Louis XI, des Charles IX ou des Néron. Moi, je serai Titus!

A ce moment, une lumière pâle que je voyais briller sur le front du prince s'éteignit, et comme l'âme du chevalier allait s'élancer vers la dépouille royale, plus preste et plus agile qu'elle une autre âme s'en empara.

—Quelle est cette âme? dis-je à mon oncle.

—L'âme d'un brigand mort sur l'échafaud, me répondit-il.

Aussi, le règne de ce roi fut-il un des plus infâmes de ce siècle; il fit une guerre odieuse; cribla ses ennemis d'exactions sans exemple, les dépouilla de leur territoire, et couvrit le sol conquis de crimes de toutes sortes.

—Au revoir, ajouta l'esprit de mon oncle, je vais chercher un meilleur domicile.

L'obscurité nous environna de nouveau; il me sembla que je faisais une énorme chute, et je me retrouvai dans le fauteuil du chevalier, une sueur froide au front, et tremblant de terreur.

XX.

LE MARIAGE.

L'impression que me causa cette vision fut profonde, et jeta un trouble violent dans mon esprit, car j'avais la conviction que tout cela n'était pas un rêve.

Mais qu'était-ce donc alors?

Avais-je réellement vu ces mondes inconnus?

Avais-je été en communication avec leurs étranges habitants?

Devais-je un jour vivre parmi eux, et subir quelque douloureuse et peut-être quelque misérable métamorphose au sortir de mon existence actuelle?

Le soir, après avoir quitté Henriette, je revenais seul m'asseoir dans ce petit parterre, théâtre du combat et de la mort du *Preyschutz*.

J'avais fait enfouir sa dépouille sous un massif de fleurs, et là, pendant les premières heures de la nuit, je repassais dans ma mémoire tous les bizarres événements de ma vie depuis la mort du chevalier.

Parfois, je me sentais supérieur aux autres mortels par la découverte que j'avais faite, et les révélations que j'avais eues; mais plus souvent encore, je recommençais dans mon esprit l'interminable lutte de mes certitudes contre ma raison, du vrai contre l'invraisemblable; je me discutais moi-même, et tout cela se terminait par un anéantissement complet de mon intelligence.

Ce qui m'avait été surtout pénible dans mon étrange existence, c'était la cruelle nécessité de conserver pour moi seul le secret effrayant que j'avais surpris.

Une fois, on s'en souvient, je voulus le confier à Henriette; mais la terreur qu'elle ressentit à mes premiers aveux me força de les interrompre et d'y renoncer pour jamais. Il me vint un jour l'idée de tout révéler au docteur Hubert.

C'était un homme instruit, sans préjugés, et doué d'esprit doux et le bon sens étaient fort estimés.

J'allai le trouver, et lui racontai ma singulière histoire.

Son regard, pendant mon long récit, semblait étudier ma physionomie; deux ou trois fois, je vis dans ses yeux l'expression d'une grande tristesse que j'attribuai à sa sympathie pour les infortunes du chevalier de Saint-Marcan.

Tout en m'écoutant, sans me perdre de vue, le docteur me semblait plongé dans une sérieuse méditation; mais il ne m'interrompit pas une seule fois, ne me fit aucune observation, ne chercha pas un instant à combattre mes idées, et ne parut nullement surpris de tout ce que je lui racontai.

Et lorsque je lui demandai [illegible] son avis [illegible], il me répondit [illegible]:

—L'existence humaine est [illegible] de mystères [illegible] jamais.

Vouloir le pénétrer est [illegible] de notre intelligence; il y a [illegible]

—même de dangers, ajouta-t-il en insistant sur ce mot, à concentrer sa pensée sur des faits de la nature de celui dont vous venez de m'entretenir, et vous agirez sagement en cherchant dans des distractions, ou dans l'étude, l'oubli de ce qui vous préoccupe en ce moment.

Puis il parla d'autres choses, de la santé d'Henriette, de la nécessité de voyager avec elle, dès que je l'aurais épousée.

—Mais, continua-t-il, sa mesure est si étroite que le bien-être dont elle jouit lui est presque contraire par sa brusque transition avec ses malheurs passés et les privations qu'elle a endurées. Et puis, toutes les secousses qui l'ont éprouvée ont singulièrement affaibli son moral. Si vous voulez la conserver, me dit-il en me serrant la main et en me congédiant, préservez-la de toute émotion violente. Elle n'y résisterait pas.

Ma visite au docteur était loin de me satisfaire; sa réponse avait été banale, évasive; il m'avait semblé ne vouloir formuler en rien son opinion sur les questions que je lui soumettais, et je regrettai de lui avoir confié mon secret, car de vive voix je le trouvai sans cesse préoccupé; je retrouvai sans cesse dans ses yeux ce regard froid et presque inquisitorial qu'il n'avait cessé de jeter sur moi pendant mon émouvante narration.

Nous étions au commencement de novembre, à cette époque où la nature s'apprête à prendre sa triste robe d'hiver, mais dont un soleil doux et pâle vient éclairer les derniers jours, comme brille le suprême sourire de la jeune fille que le Ciel attend.

Malgré les funestes craintes du docteur, la santé d'Henriette commençait à revenir.. Sa vue seule avait conservé une grande faiblesse, et le docteur exigeait qu'elle l'abritât sous un voile épais, quelquefois même sous un bandeau lorsqu'elle avait à braver une lumière trop vive.

Un matin où l'atmosphère était douce, où tout invitait à une salutaire promenade, je donnai le choix à Henriette du but de notre petite excursion.

—Je voudrais revoir, me dit-elle, ce beau Jardin des Plantes, si voisin de mon ancienne demeure, et où j'allais respirer le parfum de ses belles fleurs exotiques dans les courts moments de liberté que me laissait mon travail quotidien.

Deux heures après, appuyée sur mon bras, la charmante fille parcourait les allées de ce beau parc botanique; et, sous l'influence de l'air vivifiant qu'elle respirait, je la voyais renaître à la vie; ses joues se coloraient, et sa taille un peu voûtée se redressait comme la tige de ces plantes délicates que l'orage a courbées, et qui se relèvent fortes et fières aux rayons bienfaisants du soleil.

Nous étions assis sous un massif d'arbres verts, et complètement isolés.

Tout à coup Henriette prit ma main et me dit:

—Mon pauvre ami, je vais vous donner à la fois un chagrin et peut-être un bonheur.

Je suis frappée de l'idée que ma vie ne sera pas longue, et que bientôt nous nous quitterons pour jamais!

J'allais l'interrompre, elle me pria de la laisser continuer.

Je vous dois tout au monde, reprit-elle; sans vous je serais peut-être morte en ce moment, de douleur et de misère... Car, je vous cachais l'épuisement de mes forces, et un découragement dont je n'étais plus maîtresse.

Vous êtes venu à moi comme un bon ange.

Vous m'avez fait une existence douce et heureuse; mais ce que je préfère à tout, c'est votre tendresse. Vous savez combien vous m'êtes cher, et je vais vous le prouver une fois de plus en vous priant de réaliser nos chers projets de mariage, malgré mon état de souffrance, malgré ce bandeau que je dois peut-être porter longtemps encore.

Enfin, ajouta-t-elle, avec une douloureuse émotion, *je veux mourir votre femme*.

En entendant ces mots, je la pris dans mes bras et la pressai sur mon cœur.

—Ne me déchirez plus l'âme, lui dis-je, avec vos horribles craintes; vous vivrez pour moi, pour moi qui vous aime passionnément; cette existence à deux, que vous me demandez, me comble de joie! Et si je ne vous ai pas plus tôt suppliée de me l'accorder, c'était pour ménager votre frêle santé, l'objet de mes plus tendres préoccupations.

—Non, non, dit-elle en souriant, je suis souvent faible contre le chagrin, je serai forte pour le bonheur.

Depuis cet entretien, je n'eus qu'une pensée: m'unir le plus promptement possible à cette charmante fille.

Il fallut encore un long mois pour cela; ce mois me parut un siècle.

Le docteur, qui pensait peut-être que ce mariage ferait une diversion aux idées que je lui avais communiquées, joignit ses démarches aux miennes, et nous arrivâmes enfin au moment si attendu, si désiré par Henriette et moi.

Nous obtînmes du bon curé de l'église Saint-Paul, notre paroisse, que la cérémonie aurait lieu le soir.

Je voulais éviter surtout la curiosité que ne pouvait manquer de faire naître la cécité d'Henriette; et il fut arrêté que le mariage se ferait simplement, sans invitation, et qu'il n'aurait que nos amis pour témoins.

Le pauvre idiot seul m'inquiétait, car il avait depuis quelque temps, à mon grand étonnement, des instants de lucidité que nous ne lui avions pas encore connus. Ce fut sans doute par une indiscrétion de Junon qu'il surprit notre secret.

Car le matin même du jour de notre union, il me dit:

—Petite sœur vous épouse ce soir, moi je suis de la noce.

(*A continuer*)

Premier Bilan Annuel

— DE LA —

Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872		$127,329 21
Savoir:		
Primes d'incendie	$69,487 32	
Primes maritimes	34,730 40	
Primes de rivière	24,392 49	
	$127,329 21	
En moins:		
Primes remboursées $2,192 00		
Primes non expirées 21,256 00		
	$23,448 00	
Primes acquises		$104,379 12
Pertes payées.		
Sur risques d'incendie	$3,178 15	
Risques maritimes	8,780 00	
Risques de rivières	1,987 29	
	$46,945 44	
Réassurances	7,355 20	
Réfactions	4,068 59	
Taxes	2,738 25	
Dépenses de bureaux, y compris loyer, impressions, salaires, registres et Bureau des Assureurs de la Nlle-Orléans	30,032 42	
		87,219 90
Profits nets		$17,159 22

La Compagnie a l'Actif suivant:

Billets d'actions	$157,890 00
En caisse	14,253 20
Billets à recevoir	17,205 00
Prêts sur garanties	136,900 00
Prêts sur hypothèque	19,600 00
Théâtre de l'Opéra	6,000 00
Actions Valette Dry Dock	2,800 00
Actions Harbor Protection Co	850 00
Actions Mech'cs' and Traders' Ins. Co.	849 25
Actions Teutonia Ins Co	250 00
Actions Factors' and Traders' Ins. Co.	5,000 00
Actions Mech'cs' and Agric'l Fair Ass.	1,000 00
Actions Importers' Bonded Warehouse	2,000 00
Actions Louisiana Cotton Factory	850 00
Mobilier et garnitures de bureau	2,296 30
Primes en cours de perception	9,005 98
	$340,544 53

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
E. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 11 octobre 1872.

F. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital, et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes; le premier payable à partir du 14 courant, et le second à partir du 1 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
E. W. BAQUIÉ, Secrétaire.

DIRECTEURS

— DE LA —

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA,

Pour servir pendant une année, à partir de 30 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Tertrou,
Emile Dupré,	B. Huff,
J. Lapène,	R. Bordenois,
M. A. de Lizardi,	Joseph Aleix,
G. P. Blanchard,	C. J. Leeds,
T. L. Airey,	D. Bouligny,
O. Hopkins,	A. Palacio,
E. Ganucheau,	H. Rees,
S. Henderson,	O. Rosier,
F. Laborde,	J. Brunner,
L. H. Gardner,	W. H. Conger,
T. M. Simmons,	W. A. Bell,

8oct—1m Fcol.

Sucres, Mélasses et Sirops

SUCRES RAFFINÉS—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SIROP—"Golden Syrup" [illegible] Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS [illegible] de la Raffinerie Crescent City [illegible]

A. THOMSON & CO.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRE CLARIFIÉ—[illegible]

A. THOMSON & CO.

SUCRE DE LA LOUISIANE—[illegible]

A. THOMSON & CO.

RICE BROTHERS & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE

Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,

AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES.

Aux Nos 99 et 91 de la rue du Camp. Succursale, au No 165 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 162, 165 et 167 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantier. ARTICLES CREUX, en fonte, en faïence et émaillés.

FOURNEAUX de cuisines et RÉCHAUDS.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et verni, FOURNEAUX doubles, élevés, de Charter Oak.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, [illegible]

Chaque fourneau Charter Oak est garanti. Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.

4 oct—9 mois—v c.

Scierie VARIETY, à Vapeur.

T. E. W. SMITH, Propriétaires.

No 101 de la rue St-Joseph, Nlle-Orléans.

PRÉPARATION du bois de charpente, sciage droit et circulaire; [illegible] rampes et [illegible] d'escalier faites sur commande.

La manufacture de presses à coton et d'instruments aratoires [illegible] attention spéciale.

S'adresser à la boîte [illegible] du Mechanics' and Dealers' Exchange. avl—1an

L'Argent ne peut pas l'acheter.

CAR LA VUE EST SANS PRIX!!

SI VOUS Y TENEZ,

Servez-vous de ces Lunettes parfaites de cristal fondu

Qui porte le nom de "DIAMANT", à cause de sa Dureté et de son Brillant. Elles durent plus [illegible] jusqu'ici.

Ces Lunettes sont fabriquées par

J. E. SPENCER & Co., Opticiens, à New-York.

Avertissement—Celles-là seulement sont véritables qui portent notre marque de diamant.

A vendre par des agents responsables, dans toute l'Union.

ED. LILIENTHAL,
Bijoutier et Opticien,
Au No. 95 de la rue du Canal,

est le seul agent à la Nouvelle-Orléans, le seul de qui l'on puisse en obtenir. Il n'emploie pas de colporteurs. 9janv—1an—mar13

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St Louis;
MÉDAILLON EN OR, en 1867, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

49......RUE DU CAMP......49

Et achetez un "BRILLIANT".

H. MALLER,

Dépôt de specimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.

Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.

13 oct—1an.

Compagnie d'Assurance Mutuelle

— DE LA —

Nouvelle-Orléans,

Au coin des rues Canal et Camp.

DOUZIÈME ÉTAT ANNUEL, 1871

CONFORMÉMENT aux réquisitions de la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

PRIMES DE L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1871:

Sur les risques d'incendie	$204,223 58	
" de mer	97,336 38	
" de rivières	63,991 86	
Total des primes		$365,5[illegible]
Moins:		
Primes non expirées le 31 décembre 1871	$103,717 00	
Primes remboursées	7,021 50	
		110,738 50
Montant net des primes		$254,[illegible]
Moins:		
Réassurances	$13,851 22	
Pertes sur risques d'incendie	104,737 6	
Sur risques de mer	49,443 76	
" de rivières	20,587 04	
	$188,[illegible]	
Taxes, licences, dépenses, intérêts	$12,847 54	
Intérêt de scrips [illegible] payés	[illegible]	
		42,673 4
15 pour cent refaction (rebate) etc.		$1,759 53
		232,942 [illegible]
Profit		$[illegible]
Montant net des primes	[illegible]	
Moins: Refaction (rebate) sur	[illegible]	
Montant participant au bénéfice	$[illegible]	
Bénéfice sur incendie	$[illegible]	
" " rivières	[illegible]	
" " mer—Aucun		
	$21,[illegible]	

L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT:

[illegible]

PASSIF

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire.
J. TUYES, Président.

Assermentés et signé par-devant moi, ce 12 janvier A. D. 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

A une réunion des Directeurs, le 11 janvier 1872, il a été résolu de déclarer le dividende suivant sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1871 [illegible]

DIRECTEURS

[illegible]

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—OCTOBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

[illegible]

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

1, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

M. Gaillardet, 1, passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de ces annonces [illegible]

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs [illegible] de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris, &c.

Aucune annonce réclame directement ou indirectement dans ces divers ou étrangers, ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.

[illegible] M. DEHAUT, [illegible]

A NEW-YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, [illegible]

LA MÉTHODE LE ROY

est la plus sûre pour la guérison de toutes les maladies

PRENEZ DONC LE VÉRITABLE

PURGATIF LE ROY

DU Dr SIGNORET (UNIQUE SUCCESSEUR)

PARIS, 51, RUE DE SEINE, 54, PARIS

Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, Serwas, pharmacien.

New-York, MM. J. Milhau et Fils, et E. Fougera.

Nlle-Orléans: MONTEUSE & CIE, et HART & CIE, droguistes. *Havane*: SARA & CIE.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1° PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspepsiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible;

2° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débilités;

3° PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, MM. Ducongé, droguiste, La Castra, et Dannen. A New-York, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

Pour avoir constaté l'efficacité — PRIX-MONTYON — et la salubrité du Phénol

PHÉNOL-BOBŒUF

CAMPHRE MINÉRAL DES COUDRONS

DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE, CAUTÉRISANT, INSECTICIDE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE ET ANTI-HÉMORRHAGIQUE.

Guérissant, prévenant ou détruisant, en conséquence de ses qualités reconnues, les Coupures, Blessures, Écorchures, Brûlures, Engelures, Varices, Démangeaisons, Dartres, Ulcères, Panaris, Miasmes, Ferments, Piqûres et Morsures venimeuses, Choléra, Typhus, Peste, Petite Vérole, Rougeole, Fièvre typhoïde, Érysipèles.

CHEZ LES ANIMAUX:

Couronnements, Démangeaisons, Crapaud, Gale, Javart, Lépic, Plaies, Eaux-Vieux.

A Paris, rue Buffault, 8. Nlle-Orléans, M. Ducongé. M. M. Monteuse et Cie.

ASTHME — Tous les médecins conseillent les Tubes Levasseur contre les *Asthmes*, les *Oppressions*, et les Suffocations, et tous constatent que ces affections cessent instantanément par leur usage.

NÉVRALGIES — Se [illegible] Anti-Névralgiques du Dr Cronier. Prix à Paris: 3 fr. la boîte. Exiger sur le dessus de la boîte la signature en noir du Dr Cronier.

Pharmacie LEVASSEUR, 19, rue de la Monnaie, Paris. — MONTEUSE et Cie, DUCONGÉ.

SIROP PECTORAL
DE PIERRE
LAMOUROUX,

RUE VAUVILLIERS, 45, PARIS.

Ce sirop, désigné dans le rapports officiels sous le nom de *pectoral par excellence*, réussit merveilleusement contre les *rhumes*, les *catarrhes*, les *bronchites douloureuses* avec ou sans expectoration, et toutes les *irritations aiguës ou nerveuses* qui déterminent des *quintes* de toux plus ou moins longues et très fatigantes.

Nota. Les propriétés de ce sirop étant toujours *inaltérables* quels que soient le temps de sa fabrication et le *lieu de son exportation*, nous prévenons que toutes les bouteilles qui le renfermeront par ces conditions et dont les étiquettes ne seraient pas revêtues de la signature de la maison, seraient *contrefaites*.

Dépôts: MM. MONTEUSE & CIE, F. J. HART & CIE, et DUCONGÉ, droguistes et dans les principales pharmacies.

New York: E. FOUGERA, Ferry street, 12.

ENCRE NOUVELLE
MATHIEU PLESSY

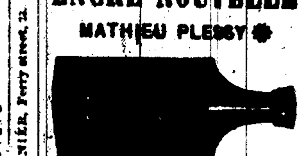

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exp. univ. de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET A COPIER

adoptée par toutes les grandes administrations

Dépôt chez tous les Papetiers

Nlle-Orléans: Monteuse & Cie. Ducongé.

VÉRITABLES
INJECTION
ET CAPSULES
RICORD

DE C. FAVROT

GUÉRISON CERTAINE

Des Écoulements anciens ou récents

Pour mieux tromper les malades, de hardis contrefacteurs, se déguisant pour la vente en gros, recouvrent le produit qu'ils fabriquent d'une prétendue signature du dr Ricord. — Le public doit rejeter comme contrefaçon dangereuse tout médicament Ricord qui ne porte pas le nom et la signature:

C. FAVROT

PHARMACIEN, 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Seul dépositaire et seul préparateur depuis 20 ans des formules authentiques du dr Ricord.

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Monteuse et chez M. Cesacos, Droguistes.

Ducongé, Droguiste

RACAHOUT DES ARABES
de DELANGRENIER de PARIS

Guérit les maux d'estomac et d'intestins, rétablit les convalescents, fortifie les enfants et les personnes délicates, et par ses propriétés analeptiques il préserve des fièvres jaunes et typhoïdes. — Dépôts: A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé, droguiste, et M. Hassan.

Compagnie Teutonia d'Assurance.

PREMIER ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes de la première année fiscale expirée le 31 août 1872:		
Sur risques d'incendie		$111,[illegible]
Sur risques de mer		45,672 97
Sur risques de rivières		29,[illegible]
		$187,129 72
A déduire — Pertes par l'incendie	$44,542 72	
Pertes sur mer	30,360 98	
Pertes sur rivières	9,544 00	84,447 00
		[illegible]
A déduire — Réfaction	5,875 [illegible]	
Réassurances	224 [illegible]	
Primes remboursées	4,276 07	
Dépenses, intérêt en moins	24,087 [illegible]	40,353 86
		$62,124 16
Réservé pour risques non expirés		$21,820 33
Intérêt déclaré aujourd'hui sur le capital payé — Dividendes — 10 pour cent sur les primes payées et 8 pour cent sur le capital payé		8,[illegible]
		22,[illegible]
		$62,124 16

L'actif de la Compagnie est comme suit:

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ENGSFELD, Vice-Président.
GEO. STROMEYER, Secrétaire.

ÉTAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé par-devant moi, soussigné notaire public, le dix huitième jour de septembre mil huit cent soixante-douze.

JOSEPH COHN, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de payer dix pour cent d'intérêt sur le capital payé — à dater du LUNDI, 21 octobre 1872.

Ils ont également déclaré les dividendes suivants: huit pour cent sur le capital payé et cinq pour cent sur le montant net des primes. Ces dividendes seront portés au crédit des billets donnés pour actions et il en sera émis des certificats à dater du 21 octobre 1872.

— DIRECTEURS —

Henry Abraham,	S. L. Nasits,
A. Elmer Rader,	M. Feldmann,
E. A. Baumgarden,	F. Hickert,
E. F. Delbondio,	F. Roder,
H. Eicks,	Louis Schneider,
Chas. Engsfeld,	W. B. Schmidt,
M. Frank,	R. Sig,
H. R. Gogreve,	Isaac Scherck,
A. Kats,	J. M. Schwarz,
Joseph Keller,	Lais Schwarz,
Theo. Lilienthal,	X. Wittenbach,
C. H. Miller,	J. E. Wilderhauser.

BANQUES—ASSURANCES.

RAPPORT SUR L'ETAT

— DE LA —

Banque Nationale de l'Etat,

(Aujourd'hui Banque Mutuelle)

— A la —

NLLE-ORLÉANS, ÉTAT DE LA LOUISIANE,

Le Samedi, 28 Septembre 1872,

A la clôture des affaires.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$382,966 53
Excès de traites		4,085 07
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation		546,000 00
Autres actions, bonds et hypothèques		21,429 00
Dû par les agents de rachats et de réserve		224,732 42
Dû par d'autres Banques Nationales		11,406 81
Dû par d'autres banques et banquiers		66,694 41
Maisons de banque		[illegible]
Autres propriétés foncières		[illegible]
Meubles et installations		[illegible]
Intérêt sur bonds des Etats-Unis		[illegible]
Echanges pour le Clearing House		[illegible]
Billets d'autres Banques Nationales		[illegible]
Petite monnaie, y compris les nickels		4,022 44
Espèces		52,303 81
Billets legal tender		120,072 00
		$[illegible]

ACTIF.

Capital payé		$650,000 00
Surplus (ancien fond)	$14,000 00	
do augmenté le 28 sept. '72	3,000 00	17,000 00
Surplus, fond spécial		35,000 00
Profits et pertes		2,055 34
Circulation de banque nationale, non encore rachetée		486,000 0
Dividendes non payés		$9,446 00
Dividende trimestriel de 2 1/2 pour cent déclaré le 28 sept. 1872, payable le 14 octobre 1872		21,250 00
Dépôts individuels		[illegible]
Dû à des banques nationales		[illegible]
Dû à d'autres banques et banquiers		[illegible]
		$[illegible]

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Les Directeurs de la Banque Nationale d'Etat, dûment autorisés par un vote affirmatif d'une majorité des actionnaires, ont résolu d'adopter le système mutuel dans la répartition des bénéfices de la banque, à dater du 1er octobre 1872.

Les dividendes se diviseront, tous les trois mois, dans les derniers jours de décembre, mars, juin et septembre.

Les actionnaires recevront des dividendes trimestriels de deux et demi pour cent, après qu'il aura porté dix pour cent de bénéfices net au fond de surplus, ainsi que la part de la réserve. Le reste du bénéfice sera partagé au pro rata, entre les déposants, d'après leurs balances journalières, et entre les actionnaires d'après le nombre de leurs actions.

Ce système ne s'appliquera pas [illegible] bien qu'aux déposants.

Pour les déposants, c'est un juste équivalent de leur patronage qui devient [illegible] aux actionnaires.

Le tableau publié ci-dessus indique l'état de la banque après qu'elle eut payé un dividende de 2 1/2 pour cent—bénéfice [illegible] et en prime sur ses bonds des Etats-Unis à dix pour cent et le fonds de [illegible] quinquante mille dollars.

SAM'L H. KENNEDY, Président.
R. RIGNEY, Vice-Président.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

SAM'L H. KENNEDY, [illegible]
E. RIGNEY, [illegible]
JOSEPH DUNBAR, [illegible]

[illegible]

Médicaments

NEWFOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire, et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Il est tonique, fébrifuge, tonique et stomachique. C'est donc un digestif [illegible] pour l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, [illegible] les faiblesses et maladies nerveuses, [illegible] grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gens âgés peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient qu'à reconnaître que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif

et son action sur l'appareil digestif est prompte et efficace. Il excite cet organe si important et dont l'économie fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il procure dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il entraîne les phlegmes et les ulcères qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégagé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constitution éprouvée valent cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont souffert de leur dérangement de l'estomac, le plus grand danger à leur santé, pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les coliques d'estomac, les crampes, etc. Il est un tonique pour les femmes d'une santé faible, qui, sans être malades à [illegible], éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses, et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants de même et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER, la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et leur pâleur ordinaire.

Détruire les Maladies

enracinées de l'économie, les prévenir à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes heureuses et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action spéciale et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui durent depuis longtemps, et fait disparaître les petites douleurs qui occupent dans les [illegible] le dessus de la poitrine.

Le Sang

est la vie, nourricier, le liquide contenu qui, comme dans toute l'économie circulant des organes, [illegible], comme le Nil fécondé l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes [illegible] et les [illegible] usés et la chaleur. Avec un mauvais sang, [illegible] les globules et [illegible] les autres parties du sang se forment au dégoût des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer un champ cherche et trouve dans ses graines les graines qu'il lui faut pour les semer à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments ce [illegible]. Mais pour que les aliments fournissent du sang bien, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Enfin et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le fourreur n'y peut pas suffire pour son champ, la plus grande des estomacs et [illegible] malade il digérera mal ou pas du tout. Le NEWFOUNDLAND BITTER rend l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour éveiller l'appétit et bien digérer. Le laboureur résiste du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut la mienne?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles souvent qui ne sont pas encore formées, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, devront prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retour de certaines jeunes filles, est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois devront le boire le plus tôt possible après. Cette action si remarquable dans la maladie nous a été confirmée par [illegible] de personnes dignes de foi pour que nous ne puissions plus la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certaine que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

sujets par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par la quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit se être guéris grâce le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et il en augmente la dose, ce qui est propre de couper les fièvres et de ne guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau marécageuse, et ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces genres devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui entretiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur genre d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langueur, ni bouche pâteuse; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui devienent quelquefois si graves et si pénibles chez ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.

VINGT[illegible] ÉTAT ANNUEL

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.

(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, [illegible] 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872—

[illegible]

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

[illegible]

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 15 mai 1872.

[illegible]

Juge de Paix.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait [illegible]

THOMAS A. ADAMS, Président.

HENRY W. [illegible], Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

VAPEURS

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

[illegible] de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les steamers et splendides bateaux de cette ligne favorite partiront comme suit du Pier No. 50, Rivière du Nord:

FRANCE, capt. Dunat, Samedi 19 octobre.
VILLE DE PARIS, capt. Surmont, samedi, 2 nov.
ST-LAURENT, capt. Lemarie, samedi, 16 nov.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)
POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125 | Seconde cabine, $75

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent, évitent, en prenant ce trajet, les ennuis du transit par l'Angleterre et les désagréments du voyage par le chemin de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en économisant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

S'adresser au

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58 Broadway, New-York.

ou à E. GRAND & Cie, Agent,
[illegible]

Pour Barcelonne.

Le steamer espagnol, A1, en fer, construit dans le Clyde.

ARGOS.

Capitaine J. Medina.

partira de son wharf, au bas de l'Avenue Esplanade, [illegible] le 28 octobre, à 5 heures P. M.

Prix du Passage:

Première Cabine	$60 00
Deuxième Cabine	50 00
Troisième Cabine	40 00

Pour passage, ayant de magnifiques cabines, s'adresser à [illegible]

Nouvelle Compagnie de Ligne de Steamers d'État.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nouvelle-Orléans, Glascow et New York; transportant des passagers et le fret aux plus bas taux, des ports d'Europe, des États-Unis et du Canada.

Le LOUISIANA	2,000 ton.,	Capt. Stewart.
Le MINNESOTA	2,000 ton.,	Capt. Hamlin
L'ALABAMA	2,000 ton.,	en voie de const.
Le PENNSYLVANIA	2,000 ton.,	en voie de const.
Le VIRGINIA	2,000 ton.,	en voie de const.
Le GEORGIA	2,000 ton.,	en voie de const.

Ils partiront comme suit pour Liverpool directement:

Le nouveau steamer

LOUISIANA,

Commandant James Stewart,

actuellement en route pour Liverpool, repartira de ce port pour la Nouvelle-Orléans, le 15 novembre.

Et le nouveau steamer

MINNESOTA,

Capitaine Hamlin,

le ou vers le 1er décembre.

Les steamers de cette ligne feront escale à BORDEAUX, pour prendre du fret et des passagers, dans son trajet de Liverpool à la Nouvelle-Orléans.

Avis sera donné indiquant les jours de départ de la Nouvelle-Orléans.

Des billets de retour, bons pour dix mois, se vendent à des prix réduits.

Les salles de médecin et les aménagements sont d'ordre 1er.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la Barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent aménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No 3, Chapel Street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO,
No 55, Great Clyde Street, Glasgow.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Southampton et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Southampton.	De la Nlle-Orléans.
	"Saxonia"		
Sept. 18	Sept. 27	Sept. 25	Oct. 25, 1872
	"Vandalia"		
Oct. 16	Oct. 27	Oct. 25	Nov. 22
	"Germania"		
Nov. 20	Déc. 3	Déc. 4	Janv. 3

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans au Havre, à Southampton, à Hambourg:
Première Cabine, $[illegible] — Entrepont, $[illegible]

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, à la Havane et à la Nouvelle-Orléans:
Première Cabine, $[illegible] — Entrepont, $[illegible]

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Havre et Copenhague. [illegible]

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents Généraux,
166, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS,
Agents Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 3 sept—6m

Steamers de la ligne Lloyd de l'Allemagne du Nord.

POUR BRÊME, via la HAVANE et SOUTHAMPTON.

Le navire à vapeur allemand

HANNOVER,

Capitaine F. Rimbeck,

amarré en pointe et, du 4ème District, partira DIMANCHE, 20 octobre, à 5 heures du matin.

Pour passage, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO.,
No 41 de la rue de l'Union.
10oct—6t

BRÊME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton

Et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Str. Hannover	18 septembre.	20 octobre.
Frankfurt	16 octobre.	25 novembre.
Hannover	18 novembre.	25 décembre.
Koln	16 décembre.	5 janvier.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres	$100 en or.
Entrepont	45

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Havre ou à Brême:

Chambres	$100 en or.
Entrepont	45

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres	$30 en monnaie courante.
Entrepont	20

Les soussignés délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
Au No 41 de la rue de l'Union.
3 août—1an

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Composée des steamers suivants, qui sont de première classe:

GEN. MEADE	Capt. A. W. Sampson.
UNITED STATES	Capt. M. B. Crowell.
MISSISSIPPI	Capt. W. F. Moore.
WESTERN METROPOLIS	Capt. H. S. Quick.

SMILEY B. SOUDER, Capt. F. Burdick

[illegible]

WESTERN METROPOLIS,
[illegible], commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jackson, DIMANCHE 20 Octobre, à 8 h. A. M.

[illegible]

Chambres	$50 00.
Entrepont	25 00.

[illegible]

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. [illegible]

Le steamer [illegible] partira le Samedi [illegible], à 8 A. M.

Pour New York, directement.

[illegible] Ligne des steamers de New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants:

NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
[illegible]

Le steamer

GEO. CROMWELL,
[illegible] Clapp, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse, SAMEDI 19 octobre, à 8 h. A. M.

Passage $[illegible]

Cette ligne prend du fret [illegible] pour LIVERPOOL, BRÊME le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
No [illegible] rue Carondelet.

POUR PHILADELPHIE, [illegible] SAMEDI, [illegible]

[illegible]

J. W. CRESSY, Agent,
[illegible]

LA MACHINE A COUDRE DE WEED, A L'USAGE DES FAMILLES, a remporté le PREMIER PRIX à la Foire du comté [illegible], Tenn.; elle remporta [illegible] PREMIERS PRIX à la Foire de [illegible] TOUS LES PRIX à la Foire de [illegible] Venez voir la Machine à Coudre [illegible]

A. L. [illegible], Agent,
[illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.—Steamer de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis.

CAMELIA,

[illegible], partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 8 heures et demie du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée de celui de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA,
Aux Nos 28 et 30 de la rue de l'Union.
1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine.

[illegible] Bayou Sara, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY, 130 Commune.

7 sept—6m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère [illegible] Bayou Sara, Port Hudson, [illegible] et les débarcadères intermédiaires, le paquebot

W. S. PIKE,

de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine, capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., pour Tunica.

J. E. CARLIN, Agent, au No [illegible] de la rue Tchoupitoulas.
11 sept—[illegible]

Paquebot Régulier des OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.,

Pour Opelousas, Washington, Port Barre, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur PEERLESS, Capitaine H. [illegible] Commis J. B. Schmit, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & KEPPLER, Agents,
No 125 de la rue Gravier.

Agents G. CARRIER, Washington.
J. DUBOURDIEU, Port Barré.

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas.—Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures, P. M., pour les Opelousas, Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du bayou Courtableau.

Le bon bateau à vapeur le

FONTENELLE,

C. C. PICKETT, Capitaine

A. MEYMERS, Clerk.

Ce bateau prendra aussi le fret pour Simmsport et les débarcadères du bayou de Glaize avec privilège de transfert.

Paquebot régulier de la Côte, de Baton-Rouge et d'Opelousas [illegible]. Départ, tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et les VENDREDIS, à 10 heures A. M.—Départ de Baton-Rouge les MARDIS et les SAMEDIS, à 5 heures P. M. —Pour Baton-Rouge, le chemin de fer de Grosse Tête, la côte et tous les débarcadères intermédiaires. — Le beau bateau à vapeur LEE [illegible] TAYLOR (en remplacement de "Bart Able"), capitaine V. B. Barranco, commis Allen Jumel, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

SINNOTT & ADAMS, Agents,
No 11 Commercial Place.
4 oct—[illegible]

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. M. Greenhouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

[illegible] E. O. MELANCON, 11, rue Conti

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS
Capitaine J. F. Aucoin.
Commis P. A. Charlet.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche et compris Lockport, Lafourche Crossing et Houma, Terrebonne et à l'Est des eaux hautes du Bayou, le bateau recevra des passagers et marchandises de Napoléonville à Terrebonne.

POUR LA CÔTE.—Au-dessous de la Ville.—Paquebot régulier semi-hebdomadaire. Quarantaine des Bassins. Le beau bateau à vapeur MARTINE, capitaine J. A. Reiz, commis A. [illegible], part tous les Mardis et Vendredis, à 10 heures du matin, pour la Quarantaine des Bassins, la Quarantaine et les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Pour le Hâvre.

Le navire français, de première classe et fin marcheur, LÉONE, capitaine Le Mercier, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira incessamment.

Pour fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON,
Gallier Court, 9 rue Carondelet,
ARSÈNE COUTURIE,
20 Vieille Levée.

Pour le Hâvre.

Le paquebot américain de première classe MERCHANT, capitaine Gammons, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, et allant à bord, partira promptement. Pour compléter son fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON,
9 Carondelet et 4 Gallier's Court

Pour passage, voir le capitaine à bord. Poteau au Troisième District.

Pour le Havre.

POUR LE HAVRE.—La barque américaine de 1ère classe "HAWTHORNE", capitaine Nason, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira promptement. Pour fret s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON,
4, Gallier Court, 9, rue Carondelet.

Pour Anvers.

La barque allemande MOLLY, de première classe, capitaine Wulf.

Pour fret s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON.

Pour le Hâvre.

Le navire américain FRANCIS P. SAGE, de première classe, capitaine Urquhart, ayant une grande partie de son chargement engagé, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON,
9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.

Départ 12 octobre.

La barque américaine de 1re classe H. D. BROOKMAN, capitaine Berry, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus.

Pour fret s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON.
No 9 rue Carondelet, Gallier Court.

Pour le Hâvre.

Jour de départ, 20 septembre.

La barque américaine FLEETWING, de première classe, capitaine Davis, ayant une grande partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON.
No 9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.

Le navire américain THOS. HARWARD, de première classe, capitaine Strickland, ayant une grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu.

Pour fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON.
No. 9, rue Carondelet.

Pour le Hâvre.

Le navire américain FREEMAN CLARK, de première classe, capitaine Bosworth, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée et allant à bord, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à

W. R. BUDDENDORFF & SON.
No. 9, rue Carondelet.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque se composent des personnes suivantes:

A. SOCOLA,	JOS. DAVID,
E. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	E. ENGLAND,
M. A LLAMBIAS,	J. H. GOURDAIN.

E. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

7 janv—P D

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 19 octobre 1872.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées. Pour les lettres locales ou des Etats-Unis voir les annonces anglaises.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11½ HEURES A.

	A
Artaiga Manuel	
	B
Balenjou Mr	Bonnafous Stanislas
	C
Costia E	Gufinet Mr
Candara Pasqu Pierre	Cardinali Giovanni
	D
Dusaix M	Durand Eugene
Dupére Oscar	Du Loan J A
Derome Gustave	Dupuech A
D'Aquin Adolphe	
	E
Escudias Antonine	
	G
Gaudin Arthur	Gallo Salvator
Giacomini Giovanni	Guerrant Luigi
	L
Laurvia Raoul	Lauroix François
Lana Giovanni	Loriah Tristan
	M
Mascarini Leopoldo	Meunier Mr
Migonier Guillaume	
	P
Paillet Alfred	Poyanne Jean
	R
Ramant Auguste	Rousselet Cesaf
Redil Theodore	
	T
Tourine Henry	
	V
Vie François	Van Reflen M
Vier Pierre	

INITIALES.

A. E— D— R. M. L.

LISTE DES DAMES.

	B
Bertrau E A Mme	Bertuccel Rachile Mme
Bessess Louise Mlle	
	C
Cretin Madame	
	D
Duconder Mme Vve	Durant Marie Mlle
	F
Fuyrier Estelle Mlle	
	M
Mahon Tendere Mme	Mollo Blanche
	R
Repellini Antonia	Regner Mme, Vve Mr
	S
Salles Mr Vve	Sergi L. Vve
	V
Verdablanch Barbara	

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

CHEMINS DE FER

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans de Mobile et du Texas.

[redacted]

NOUVELLE-ORLÉANS ET MOBILE.

Grand Trunk Route.

Chemin de fer partant, aucun transferts, par [illegible]

CHARS-PALAIS DE PULLMAN.

Les TRAINS QUOTIDIENS partent du dépôt au pied de la rue du Canal, à

7:00 A. M. et à 3:30 P. M.

et arrivent à

9:15 P. M. et 11:30 A. M.

Les passagers se rendant à LOUISVILLE via Mobile, Montgomery, Decatur et Nashville peuvent y aller directement en prenant soit le train de 7:00 A. M. soit celui de 3:30 P. M. qui se relient, à Louisville, à des voies allant au Nord, à l'Est et à l'Ouest.

Les passagers qui se rendent à ST. LOUIS prennent le train de 3:30 P. M. qui ont des chars dortoirs, sans changement, jusqu'à destination.

Les passagers qui se rendent à LYNCHBURG et à WASHINGTON prennent le train de 3:30 P. M. qui a des chars dortoirs.

Les passagers qui se rendent à ATLANTA, MACON, AUGUSTA et tous les points des Etats du Golfe et de l'Atlantique prennent soit le train de 7:00 A. M. soit celui de 3:30 P. M.

Il y a des chars dortoirs jusqu'à St. Louis, Louisville et Lynchburg.

BUREAUX OU SE VENDENT LES BILLETS:

A Galveston—au Morgan Wharf. Agent, A. S. Jones.

A la Nlle-Orléans—au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES,
Agent général du fret et des passagers.
1er oct—[illegible]

BILLETS D'EXCURSION!

Billets d'Excursion!

PAR LE CHEMIN DE FER DE LA NLLE-ORLÉANS, DE LA MOBILE ET DU TEXAS.

POUR Louisville—Aller et retour—$52 25.

Billets pouvant servir [illegible] 30 septembre au 15 octobre, inclusivement.

Pour St-Louis—Aller et retour—$40.

Billets pouvant servir du 30 septembre au 15 octobre, inclusivement.

C'est la seule route sur laquelle on trouve CHARS-PALAIS DE PULLMAN jusqu'à St-Louis, sans changement. Les trains partent du pied de la rue du Canal à 3:30 P. M.

Le chemin de fer de LOUISVILLE ET DE NASHVILLE et celui du "Grand Southern Railroad" vont jusqu'à Montgomery, Alabama. Ce nouveau chemin qui va jusqu'à Louisville par la voie de Mobile, Montgomery et Nashville offre toutes les avantages désirables. On y trouve les CHARS-PALAIS PULLMAN de la Nouvelle-Orléans à Louisville, sans changement.

Les trains partent du pied de la rue du Canal à 3:30 P. M. et 7 A. M.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel.

NORMAN C. JONES,
Agent général pour le fret et les billets.
G. W. R. BAYLEY,
Surintendant général.
2 sept—[illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 68 milles

Convois de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, aller et retour, le dimanche, $2 50.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 00 du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer Frances.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les machines lourdes, les gros articles et les articles de grand poids.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, au bord du ferry FRANCES.

G. W. R. BAYLEY,
Surintendant-Général.
NORMAN C JONES,
Agent général du fret et des billets.
1er mai—[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[redacted]

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à l'"ancien dépôt", rue des champs Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour.....25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.	Départs du Lac.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à vapeur partira de la ville, tous les matins, à 6 heures, et du Lac, une heure après le dernier convoi à vapeur.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

THEO. J. LIMITRY,
Surintendant-général.

[redacted]

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit,

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	7:30 A. M.	Exprès	11:00 P. M.
Malle	5:30 P. M.	Malle	9:25 A. M.
Accomodation	4:30 P. M.	Accomodation	9:25 A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi exprès, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois parcourent le plus rapidement la distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-palais de Pullman (pour le jour et pour la nuit) de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.
A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.
C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.
F. E. CAREY, Agent-général pour les billets.
H. D. FROST, [illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Les billets de commutation pour 500 milles à $15, et des billets pour toutes les stations sur la division, sont vendus au bureau des commandes.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour la côte [illegible] et Brashear [illegible]

Le fret pour toutes les stations du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté [illegible]

Le fret via l'embranchement de Houma sera reçu pour et de stations et plantations, entre Terrebonne et Houma, pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et Plantation de M. J. B. Bieland [illegible]

[illegible]

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 heures le jour après notre départ [illegible]

Pour fret ou passage s'adresser au chef des rues [illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 31 mai 1872 — $[illegible]

Savoir:

Primes d'incendie	$[illegible]
Primes maritimes	[illegible]
Primes de rivière	[illegible]

[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 25 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir de LUNDI, 11 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élu le 19 février 1872:

[illegible]